

Service public régional de formation, quelles pratiques et quels impacts ?

Jeudi 15 décembre 2011 (de 14h à 18h) et vendredi 16 décembre 2011 (de 9h à 14h)

Conseil régional de Champagne-Ardenne

5 rue de Jéricho
51 000 Chalons-en-Champagne

PROBLÉMATIQUE

La formation professionnelle n'est pas un produit comme les autres, n'est pas considérée comme une marchandise par les Régions, mais plutôt comme un service public spécifique.

Ainsi, plusieurs Régions ont depuis 2004, mis en place un service public régional de formation (SPRF) s'appuyant sur la notion de service d'intérêt économique général (SIEG), pour préserver notamment le caractère d'intérêt général de la formation dans le respect du libre échange des biens et services au sein de l'Union européenne et de la concurrence.

La création de SPRF a été l'occasion de réinterroger les critères de gestion de la commande publique et les obligations liées à la mise en place d'un service public.

Le choix d'une des modalités de gestion reconnues par le droit communautaire : marché public, délégation de services publics et mandatement avec octroi de droit spéciaux dans les politiques régionales de formation professionnelle marque le passage d'une logique de prestations de services, d'une position d'acheteur de la formation professionnelle, d'une pratique de subvention pour l'apprentissage, à une logique de droit et d'exercice par les usagers à faire appliquer les obligations de service public à la région.

Créer un service public amène la Région à revisiter le cadre partenarial, à affirmer la place de l'utilisateur et à repositionner tous les opérateurs dans son champ d'intervention.

Quelles modalités contractuelles ont été choisies par les conseils régionaux ?

Quelles évolutions selon les modes de gestion constatent-ils ?

Quelles sont les conséquences et changements dans les relations avec le public et les prescripteurs, quel impact sur les organismes de formation ? et quelles répercussions sur les métiers des agents territoriaux ?

Telles sont les grandes questions qui seront abordées au cours de ces journées.

PUBLIC

Les personnels des services formation professionnelle et apprentissage des conseils régionaux

OBJECTIFS

- Connaître les politiques régionales en matière de mise en œuvre des SPRF par les Régions
- Informer et échanger sur les expériences régionales
- Consolider le réseau des participants

Méthodologie

- Exposés et échanges sur les pratiques
- Alternance de séances plénières et d'ateliers pour permettre les échanges entre les agents des différentes Régions



Programme

Jeudi 15 décembre 2011

13h45

Accueil

14h00

Ouverture des travaux

M. Gérard RUELLE, Directeur général des services, Conseil régional de Champagne Ardenne
M. Eric AMELINE, Directeur régional du CNFPT Champagne-Ardenne

14h30

Cadrage

Intervenant : M. Régis ROUSSEL, Responsable de mission, Centre Inffo

14h45

Intervention plénière

Les services publics régionaux de formation (SPRF) : de l'origine à nos jours

Intervenante : Mme Carine SEILER, Directrice du Pôle Politiques de formation,
Sémaphores – Groupe ALPHA

15h30

Débat avec les participants

15h45

Pause

16h00

Deux ateliers en parallèle :

Atelier 1 : « Les formations à recrutement régional avec obligations de service public en Champagne-Ardenne : 1 an et demi d'expérience pour 2000 parcours »

Un SPRF dénommé réseau public régional de formation professionnelle en Région Champagne-Ardenne a été mis en place. Le mandatement concerne aujourd'hui, les formations à recrutement régional avec des obligations de services publics dont un «bouquet de services hébergement, restauration, accompagnement». Il prévoit des parcours pour faciliter l'élévation du niveau de qualification V à III. Seront exposés les impacts de ce SPRF, sur les pratiques des organismes de formation, des prescripteurs, et vis-à-vis des services de la Région.

Intervenant : M. Jean Robert DE PASQUALE, Direction de la Formation et de l'orientation, Conseil régional de Champagne-Ardenne

Atelier 2 : Les incidences du SPRF en Région Picardie sur le pilotage territorial des actions de formation

Dans le cadre du SPRF, la Région Picardie a choisi le mandatement direct avec octroi de droits spéciaux pour les actions de formation à destination des demandeurs d'emploi de niveau infra V. Elle a lancé, un appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'un programme d'actions locales et des parcours sécurisés qualifiants, afin de permettre aux organismes volontaires d'apporter une réponse adaptée. Ce sont donc les effets de cette organisation sur le pilotage territorial des actions de formation qui seront notamment présentées.

Intervenants : M. Frédéric LEPRETRE, Directeur de la formation et de l'apprentissage et
Mme Virginie RENAULT, Responsable du département Programmation Ingénierie Qualité, Direction de la formation et de l'apprentissage, Conseil régional de Picardie

18h00

Fin des débats

18h00-19h30 **Visite des caves et dégustation Caves Joseph PERRIER de Châlons-en-Champagne**

20h00

Diner

9h00 **Accueil**

9h15 **Deux ateliers en parallèle :**

Atelier 1 : Opportunités et enjeux d'une intégration de l'ensemble des activités d'orientation et de formation de la Région Rhône-Alpes au sein du SPRF

Par la mise en œuvre d'un Service Public Régional de la Formation, la Région Rhône-Alpes a souhaité accroître la lisibilité et la visibilité de son intervention auprès de ses partenaires et des rhonalpins. Pour conduire ce changement, une démarche globale de restructuration de l'activité a été engagée. Décomposée en trois phases : audit de l'activité, modélisation du SPRF et conduite changement, cette démarche a permis d'explorer de nouveaux modes d'organisation des politiques de formation professionnelle conduites par les régions. L'atelier permettra de présenter les solutions envisagées par la Région Rhône-Alpes.

Intervenante : **Mme France CASTAY**, Chef de projet SPRF, Direction de la formation continue, Conseil régional de Rhône-Alpes

Atelier 2 : Le SPRF en Région Bourgogne, un système global prenant en compte les particularités des publics les plus éloignés de l'emploi

La mise en place d'un SPRFPC en Région Bourgogne s'appuie sur une gouvernance réaffirmée et la mise en place d'instances spécifiques. Système global, il traite de manière spécifique les besoins des publics les plus éloignés de l'emploi et vise à sécuriser l'ensemble des éléments constitutifs des parcours de personnes en formation. La Région a opté pour le mandatement. Seront présentés la complémentarité entre les actions, la démarche et le choix du Sprf ainsi que les difficultés rencontrées par certains publics dans ce cadre.

Intervenante : **Mme Dominique PANDAL**, Chef du service public régional de formation professionnelle continue, Conseil régional de Bourgogne

11h15 **Pause**

11h30 **Conférence de synthèse**

Regard européen sur la mise en place des services publics régionaux de formation

Intervenant : **M. Laurent GHESKIERE**, Représentant de l'Union sociale pour l'habitat auprès de l'Union européenne

12h00 **Conclusion de la journée**

Mme Michèle LEFLON, Vice présidente en charge de la formation professionnelle et de l'orientation, Conseil régional de Champagne-Ardenne

M. Patrick MAGNIER, Responsable du pôle de compétences Formation professionnelle - INSET de Dunkerque, CNFPT

12h30 **Déjeuner offert par le CNFPT**

Animation des journées

M. Régis ROUSSEL, Responsable de mission, Centre Inffo



**Retrouvez le programme, le dossier documentaire, les supports pédagogiques de chaque
journée sur :**

**www.centre-info.fr, rubrique Dans les régions, Formation et Régions
et
www.cnfpt.fr, rubrique un agent - se former**

Document réalisé par le Centre Inffo- décembre 2011 - impression Centre Inffo